

SAINT-VIANCE MAG'

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION



Semestriel/décembre 2024



Saint-Viance,
terre sacrée



L'actualité de votre commune



www.saintviance.fr



Saint-Viance Ma commune



Apps Intramuros commune de Saint-Viance

Sommaire

Infos pratiques	2	Le portrait	14
Edito du Maire	3	Saint-Viance dans l'histoire	15
Saint-Viance au quotidien	4	Intercommunalité	16
Budget communal	6	Paroles de groupe	18
Actualités	8	C'est pour vous	19
Zoom sur	11		
Rétrospective	13		

Infos pratiques

MAIRIE

1, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 01 82
mairie@saintviance.fr
www.saintviance.fr
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Lundi, samedi de 9h à 12h30

SERVICES MUNICIPAUX

Agence postale communale
1, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Lundi et samedi de 9h à 12h

Garderie

13, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 81 07

École communale

Karine BLONDEL : directrice
13, rue du Pontel - 19240 ST-VIANCE
Tél. 05 55 85 05 25

Médiathèque

6, place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 17 09 87
mediatheque@saintviance.fr
Facebook.com/Médiathèque-de-Saint-Viance
Mardi - jeudi - vendredi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 18h
Samedi : 10h - 12h30 / 14h30 - 17h

PERMANENCES EN MAIRIE

Assistante sociale

Elodie DELATTRE
Sur RDV - Tél. 05 55 93 79 20

Mission locale

Coline RAFFORT
Sur RDV - Tél. 05 55 17 73 00

Conciliateurs de justice

Martine CHAPUT-BOYER
Sur RDV
Tél. 06 07 54 99 92

Gilbert SANCHEZ

Uniquement sur RDV le jeudi de 14h à
18h30
Tél. 06 86 42 14 01

SERVICES DE SANTÉ

Cabine de téléconsultation médicale

14 place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. : 05 55 85 01 82
Du Lundi au vendredi :
9h30 - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h30

Masseurs Kinésithérapeutes

Jean COSTE
Nadège MONTEIL-FAURE
Sylvain NUPTIA
Anaïs CAUMON
2, place du commerce - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 76 78

Infirmiers

Manuela RODRIGUES
Charlotte LATREILLE-FOURNET
Julien FARFART
10, rue de l'Ancien Port - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 62 23

Ostéopathe

Julie CUBERTAFOND
14 place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 15 30 88 66

France Alzheimer et maladies apparentées

50 rue du Colonel Vaujour - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 17 70 76

CENTRE DE LOISIRS ASSOCIATIF

Place du commerce - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 42 30

PAROISSE

Père Etienne - Presbytère d'Allasac -
19240 ALLASSAC - Tél. 07 80 35 91 70
etwagira20@gmail.com

CORRÈZE AUTONOMIE

Numéro unique : 05 55 19 19 19
24h/24 - 7j/7

DÉFENSEUR DES DROITS

Pierre-Jean GAGNEBÉ
Tél. : 05 55 20 55 20

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 05 55 84 90 17
SAMU : 15
Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 3
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Urgence dépannage Enedis :
09 726 750 19 (24h/24 - 7j/7)
SUEZ : 05 67 80 67 69 (24h/24 - 7j/7)
SIRTOM - Région de Brive : 0800 204 054

Enfance en danger : 119 (appel gratuit)
SOS Violences conjugales :
05 55 88 20 02 ou 05 55 25 61 52 (antenne
de Brive) ou 3919 numéro national gratuit
(appel gratuit anonyme 24h/24)
France victimes 19 Corrèze :
05 55 23 26 42

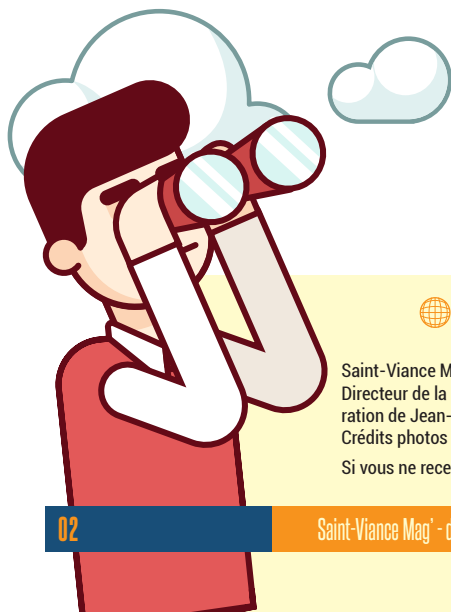
 www.saintviance.fr  [Saint-Viance Ma commune](#)  [Apps Intramuros commune de Saint-Viance](#)

Saint-Viance Mag' - Journal semestriel municipal d'informations de Saint-Viance - Décembre 2024

Directeur de la publication : Bernard Continsouzias - Conception/rédaction : Sandrine Galopin, Bernard Continsouzias Mairie de Saint-Viance, avec la collaboration de Jean-Claude Blanchet - Isabelle Deriche Com'ID - Création graphique : lacraieaseb - Impression : les imprimeurs corrèziens

Crédits photos : Mairie de Saint-Viance - claudine delseaut théâtre d'ombres - Crédits illustration - Pixabay - Freepick - Tirage : 1000 exemplaires

Si vous ne recevez pas ce bulletin, merci de vous adresser à la Mairie de Saint-Viance au 05 55 85 01 82 ou à mairie@saintviance.fr





Chères Saint-Viançaises, Chers Saint-Viançois,

Quand vous parcourrez ces quelques lignes et feuillèterez votre bulletin municipal, l'année 2025 aura débuté depuis une bonne dizaine de jours. Alors permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année, joie, bonheur familial, réussite personnelle, professionnelle et surtout une très bonne santé. J'ai également une pensée pour ceux et celles qui souffrent ou sont éloignés de leurs proches. Que 2025 puisse leur apporter chaleur, espoir et réconfort.

Comme vous allez le constater à la lecture de ces pages, l'action de l'équipe municipale s'est poursuivie au gré des mois avec des résultats probants et encourageants. Mais rien n'est définitivement acquis et il faut savoir sans cesse se remettre à l'ouvrage.

Sur le plan des principales réalisations du 2^{ème} semestre de l'année écoulée, le plan local d'urbanisme après maintes réunions avec les organismes agréés, et rencontres avec les propriétaires parcellaires, a été définitivement arrêté par délibération lors de la réunion du conseil municipal du 19 décembre dernier.

Le dossier de réhabilitation de l'immeuble CHEZ NINI (restauration et logement) est désormais lancé avec choix du bureau d'architectes et validation de l'ensemble du projet. Après nouvelles études techniques imposées

par la réglementation en vigueur, prise en compte des préconisations des Bâtiments de France nécessitant des délais supplémentaires, le permis de construire a pu être déposé deuxième quinzaine de décembre. J'aurai l'occasion d'y revenir de façon plus détaillée lors de la prochaine édition de notre bulletin.

Enfin je tiens à souligner la mise en ligne du nouveau site internet de la Commune, la réalisation de travaux de voirie, de curage de fossés, d'amélioration de locaux à l'école et notamment ceux de la cantine.

Avant de conclure cet édito, il me semble important de rappeler le choix définitif, à l'unanimité des collectivités, de la variante 1 (tracé historique) de la déviation de VARETZ, dossier qui a mobilisé un grand nombre des résidents Saint-Viançois au cours du 1^{er} semestre 2024.

Très impliquée, l'équipe est à la tâche et 2025 sera également porteuse d'un grand nombre d'actions devant répondre à l'attente de vous toutes et tous.

Encore une très belle année et merci pour votre confiance. Vous pouvez compter sur moi.

Bernard CONTINSOUZAS
Maire de SAINT-VIANCE

Cérémonie du 11 Novembre de Saint Viance : Honneur aux Anciens Combattants

La commune de Saint Viance a commémoré le 11 novembre, jour de l'Armistice de 1918, avec une cérémonie émouvante en hommage aux anciens combattants et à tous ceux qui ont perdu la vie pour la France.

Dès 11h30, de nombreux habitants, beaucoup d'enfants, les élus locaux et membres d'associations d'anciens combattants se sont rassemblés devant le monument aux morts, où deux gerbes de fleurs ont été déposées en mémoire des soldats tombés au combat. La cérémonie a débuté par un discours de Bernard CONTINSOUZAS, maire de notre charmante commune, qui a rappelé l'importance de se souvenir des sacrifices faits pour la paix. Puis les enfants de la commune ont apporté une touche émouvante à travers la lecture de différentes lettres historiques et authentiques des jeunes soldats parqués dans les tranchées, à la veille d'un assaut.

La chorale de Saint-Viance « MOZAIK » a apporté à la cérémonie sa touche personnelle en entonnant notre hymne national A Capella, clôturant de belle manière ces instants d'émotions.

À l'issue de la cérémonie, un moment de recueillement a été observé, suivi d'une minute de silence en mémoire de tous les soldats disparus. Les participants ont ensuite été conviés à un verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal.

Cette commémoration du 11 novembre a été une belle occasion de rassembler la communauté autour des valeurs de paix et de solidarité. Les enfants ont apporté une touche de fraîcheur, rappelant à tous qu'il faut toujours tirer leçon du passé pour s'assurer un avenir meilleur.



La dictée de Saint-Viance, le défi des mots pour tous les âges

Samedi 21 septembre 2024, la toute nouvelle association littéraire et culturelle de Saint-Viance a organisé sa première dictée inspirée de Bernard PIVOT. Trois niveaux (junior, premium, expert) ont réuni une quarantaine de participants autour des oeuvres de Colette. Seuls trois juniors ont osé braver la feuille blanche, tentant l'expérience de cette épreuve et ont raflé les trois premiers prix de leur catégorie, des livres et entrées offertes par les Jardins de Colette.



Les niveaux premium et expert ont vu une compétition acharnée entre adultes avec une copie parfaite à zéro faute ! Lors de la remise des prix, les gagnants ont reçu livres, entrées pour les Jardins de Colette, et diplômes remis par le parrain de cette 1^{ère} édition : l'écrivain Jean-Paul MALAVAL.

Après l'effort, un goûter à base de madeleines et de jus de fruits a permis à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale. Ce pot de clôture a été offert par la municipalité, fière de cette initiative parce que comme on le dit souvent chez nous : « à Saint-Viance, il n'y a pas que les champs qui sont cultivés... »

**Prochaine édition de la dictée de Saint-Viance :
4 octobre 2025.**

Renseignements : alc.saintviance@gmail.com

La fête votive de Saint-Viance : 2 jours de festivités inoubliables

Les 14 et 15 août 2024, Saint-Viance a vibré au rythme de sa traditionnelle fête votive, un événement incontournable qui a réuni habitants et visiteurs dans une ambiance festive et chaleureuse.

La fête a débuté avec un repas champêtre où les discussions joyeuses et l'atmosphère chaleureuse ont fait de ce dîner un moment mémorable.

Le lendemain, une programmation riche et variée a tenu toutes ses promesses : concours de pêche, marché de producteurs, vide-grenier, exposition de mobylettes, défilé de vélos fleuris, procession suivie d'une messe, démonstrations de canoës, danses réunionnaises, le tout rythmé par la fanfare de Donzenac. Le point d'orgue de la journée a été sans conteste le défilé des barques fleuries sur la Vézère, en présence de Miss Limousin, un spectacle enchanteur qui a émerveillé le public.

La soirée s'est achevée par un feu d'artifice offert par la municipalité, illuminant le ciel de Saint-Viance et marquant la fin de ces deux jours mémorables.

Cette fête, organisée par le Comité des fêtes avec le soutien de la Municipalité, a une fois de plus témoigné de l'attachement des Saint-Viançois à leurs traditions et à leur esprit de communauté. Rendez-vous en 2025 pour une nouvelle édition !



L'inauguration du Dojo Solidaire de St Viance : là où tout commence ...



La cérémonie a débuté par un discours d'ouverture de Bernard CONTINSOUZAS, maire de notre commune, qui a souligné l'importance de ce nouvel équipement, et a remercié l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Fédération de Judo (France JUDO) pour l'opération « 1000 DOJOS », dispositif d'État mis en place à la suite des Jeux Olympiques de Tokyo 2021 et qui a financé à 80% la rénovation et l'équipement du bâtiment.



Le président du SAKURA CLUB, Fabrice GALOPIN, a ensuite pris la parole pour exprimer également ses remerciements et a fait rapidement un récapitulatif historique du club tout en soulignant les projets de développement : notamment en annonçant la création de la section para judo en janvier prochain et en remerciant Cyril JONARD d'en avoir accepté le parrainage officiel.

Le représentant de France Judo, Jocelyn DEGHEIL intervenant à son tour a rappelé de manière fort intéressante les valeurs et transmissions que véhiculent les pratiques du Judo et disciplines associées. Monsieur le Sous-préfet, Jacques RANCHERE, est venu clôturer les discours protocolaires de fort belle manière et a invité tous les enfants à venir poser devant la plaque inaugurale.

Petite entorse au protocole, dont tous les invités ont été ravis, Cyril JONARD a fait un petit discours sur l'importance de pratiquer un sport et sur la persévérance. Malgré ses handicaps (très grosse

Vendredi 29 novembre 2024, le JJ SAINT VIANCE SAKURA CLUB a célébré l'inauguration de son tout nouveau dojo, un espace rénové et accueillant dédié aux Judo et ses disciplines associées. Cet événement tant attendu a rassemblé des passionnés, des familles, des élus locaux, et un Champion Olympique, et pas des moindres puisqu'il s'agit de Cyril JONARD : Champion paralympique, de nouveau médaillé lors des derniers Jeux Olympiques de Paris 2024 !

surdité et quasi-cécité : syndrome de USHER), il a montré aux personnes présentes une force de caractère et une personnalité hors du commun, car en plus d'être très abordable, il a joué le jeu des poses photos pour le public sans sourciller. Merci Monsieur JONARD !



En guise de conclusion de cette journée festive, un pot de l'amitié a été offert par la municipalité dans la nouvelle salle multi-activités de la commune qui se prêtait bien pour l'évènement.

Avec l'ouverture de ce dojo, Saint-Viance renforce son engagement envers le développement sportif et le bien-être de ses habitants. Ce lieu symbolise la passion d'une commune pour le sport, et son intérêt vers les forces vives de ses habitants.

Pour plus d'informations sur les cours et les activités proposées, rendez-vous sur le site de l'association :
<https://sakurajudo19.fr/>



En 2024, la municipalité a réalisé de nombreux travaux destinés à entretenir et améliorer les infrastructures et les équipements municipaux. Ces projets, issus d'une planification minutieuse et d'une gestion rigoureuse des finances locales, visent à accentuer votre confort et votre sécurité, valoriser le patrimoine communal et respecter notre environnement en favorisant des pratiques durables. Ces réalisations participent également au développement de la commune en préservant sa qualité de vie et en anticipant les besoins futurs de la population.

Voici un récapitulatif des travaux accomplis au cours de l'année.

Travaux de réfection de la voirie,

aménagement des fossés et eaux pluviales

- Route des Domes,
- Route du Puy d'Orimont,
- Route des Bords de Loyre,
- Chemin des Promeneurs,
- Route d'Aucher et chemin rural.

Nouvelle campagne de curage des fossés

- Curage et nettoyage des fossés pour améliorer l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies, sur les secteurs les plus urgents : Bas du Rieux, Les Gainettes, Stade, Le Mareuil,
- D'autres campagnes seront réalisées en 2025.

Fauchage des routes communales et départementales

- Le fauchage des bords de route est assuré par les services techniques de la commune, les services techniques du département pour les routes départementales et communales hors agglomération ou par des prestataires.

- Les travaux respectent les règles de fauchage raisonné :

- Entre le 1^{er} mai et le 15 juin : première passe pour la sécurité (fauchage des accotements et zones à faible visibilité),
- A partir du 15 août et jusqu'à fin octobre : seconde passe avec fauchage complet (accotements, fossés et talus) pour permettre le cycle biologique des plantes et protéger la biodiversité.
- En dehors de ces périodes, seuls les talus et fossés nécessitant une intervention par nécessité (visibilité dans les courbes, intersections, prévention des inondations) sont fauchés.

Acquisition d'un broyeur d'accotement

- La commune s'est dotée d'un broyeur d'accotement en fin d'année 2024. Cet équipement permettra de réaliser des actions ponctuelles et correctives pour améliorer l'entretien des routes et chemins communaux en 2025, tout en respectant les règles en vigueur.

Débroussaillage du canal

- Travaux réalisés par une entreprise spécialisée.



Travaux au club-house de football

- Réfection de la toiture en ardoise et reprise de la charpente (partie arrière entièrement refaite),
- Mise aux normes électriques,
- Isolation, reprise des plaques de plâtre,
- Peinture effectuée par un agent municipal.

Travaux de remise en état des vestiaires de football réalisés par deux agents municipaux

- Décapage des sols et réfection du carrelage,
- Ponçage et remise en état des murs et des plafonds,
- Peinture intérieure et menuiseries extérieures,
- Remplacement des vitrages brisés,
- Décapage de la terrasse extérieure.

Réfection des terrains de football après dégradations des gens du voyage

- Décompactage et nivelage du terrain d'honneur en plusieurs passages, réalisés par une entreprise spécialisée à l'aide d'engins mécaniques adaptés.

Travaux à l'école pendant les vacances d'été

- Sécurisation de l'enceinte scolaire avec l'installation d'un portail équipé d'un visiophone,
- Changement de la chaudière de l'école rénovée (géothermie),
- Cantine : acquisition de matériel (armoire de maintien au chaud et armoire de frigo positive), agrandissement de la réserve, changement des huisseries, mise aux normes électriques, réalisation de la peinture du plafond et changement des huisseries dans la cuisine,
- Réfection de l'éclairage extérieur pour l'accès à la garderie,
- Rénovation des toilettes extérieures et intérieures pour les élèves de maternelle.



Formation des agents communaux

- 8 agents communaux ont suivi la formation aux premiers secours, assurée par les pompiers au Centre d'Incendie et de Secours d'Allasac le 30 octobre 2024,
- 3 agents techniques ont suivi la formation conduite des engins de chantier.

Nouveaux Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour nos trois agents techniques

- Fourniture d'équipements de protection individuelle obligatoires pour la visibilité et la sécurité, adaptés aux besoins des agents techniques des collectivités.



Restaurant Chez Nini, le projet prend vie !



Après plusieurs mois d'études complémentaires dictées par les services administratifs dans le cadre de la réalisation de ce projet de réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI » et après prise en compte des préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, le permis de construire a été déposé le 16 décembre 2024..

C'est le cabinet d'architectes associés LOUBET-MAURY à BRIVE qui a été retenu en tant que maîtrise d'oeuvre, CORREZE INGENIERIE assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Dès mars/avril seront lancés les appels d'offres afin de pouvoir démarrer les travaux (local bar-restauration et appartement à l'étage) en juin prochain, au terme du délai d'instruction du permis de construire.

Une présentation plus détaillée du projet sera effectuée dans le prochain bulletin municipal.



Cabine de téléconsultation



Nous vous rappelons que la commune de Saint-Viance est dotée d'une cabine de téléconsultation qui peut au besoin, soit remplacer votre médecin traitant, et pour les nouveaux arrivants vous permettre de continuer vos traitements, en attendant de trouver un nouveau médecin. Cette cabine fonctionne, aujourd'hui, en autonomie, il vous suffit de retirer la clé à l'accueil de la mairie, et vous pourrez faire votre consultation en toute tranquillité.

L'aide du CCAS pour les plus fragiles

Les élus membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Viance accompagnent les habitants en difficulté en les orientant vers les services sociaux et administratifs adaptés, tout en respectant le secret professionnel :

- Incidents de la vie (maladie, chômage, accidents...) : aide dans la gestion des dossiers,
- Aide alimentaire : distribution mensuelle selon les revenus et la situation familiale sous contrôle de l'assistante sociale avec l'aide de la Banque Alimentaire de Brive,
- Suivi des personnes isolées : prise de contact en cas de canicule ou d'inondations,
- Commande groupée de fuel : négociation des prix et organisation des livraisons une fois par trimestre,
- Aide au transport : pour les personnes de plus de 65 ans en situation de handicap, possibilité de bénéficier de 12 trajets aller/retour en taxi pour des rendez-vous médicaux ou paramédicaux (sous conditions de revenus).



Pour toute demande, contactez la mairie au 05 55 85 01 82.

2 septembre, les écoliers font leur rentrée !

La rentrée des classes s'est déroulée comme dans toutes les écoles de France lundi 2 septembre 2024 sous l'oeil attentif des élus rendus sur place. Les élèves ont eu le plaisir de revoir leurs camarades de classe et leurs maîtresses pour cette nouvelle année :

- Très Petite Section - Petite Section - Mme PAMBOUTZOGLOU - 18 élèves
- Moyenne Section - Mme BAÏETTO - 21 élèves
- Grande section - Mme CLAVAL - 22 élèves
- CP - Mme BLONDEL - 17 élèves
- CE1 - Mme LAPAIRE - 21 élèves
- CE2 - Mme BREUIL - 22 élèves
- CM1 - Mme VAURIE - 20 élèves
- CM2 - Mme MIRANDA - 24 élèves

Effectif total : 165 élèves





Ateliers numériques, formations gratuites

Financés par la Communauté d'Agglomération du Bassin de BRIVE, des ateliers numériques vont être organisés en 2025 sur la commune de Saint-Viance. Mission a été confiée au Tiers-lieu « le 400 » de les réaliser avec pour objectifs de sensibiliser les administrés aux enjeux numériques d'aujourd'hui dictés par la dématérialisation, et de faciliter l'accès aux droits et démarches administratives en ligne.

Si vous êtes intéressés, vous faire inscrire auprès des services de la Mairie.



Refonte du site saint-viance.fr

Vous l'attendiez, il est là ! tout beau, tout neuf et super fonctionnel, son adresse reste inchangée : saintviance.fr. Le tout nouveau site internet de votre commune est à votre disposition et a été créé de la manière la plus intuitive possible. Si, par hasard vous trouviez (ou ne trouviez pas) une information qui vous serait utile, n'hésitez pas à nous faire remonter l'information. Nous mettrons tout en oeuvre pour vous faciliter la vie.



Entretien des tombes au cimetière

Notons que si la commune est chargée de l'entretien de la voirie et des allées, ce sont les particuliers qui doivent s'assurer du bon état de la tombe de leurs proches et de ses alentours immédiats comme le rappelle le règlement intérieur du cimetière.



Incivilités, restez vigilants !

Il est fort dommageable que notre commune soit confrontée à de nouvelles formes d'incivilités : dépôts illicites d'ordures ménagères ou d'encombrants,, manque d'entretien des abords de propriété et des champs (ex : ronciers géants), devants de porte non taillés, non-respect de la tranquillité d'autrui (bruit de travaux, aboiements répétitifs, animaux errants...). Nous vous invitons à rester attentifs à ces comportements, car de simples gestes peuvent améliorer le quotidien de tous. Nous vous en remercions par avance.



Entreprises, faites-vous connaître !

Dans ce Saint-Viance Mag, une feuille destinée aux professionnels et auto-entrepreneurs de notre commune vous a été remise. Ce document vise à recenser tous les professionnels de Saint-Viance (titulaires d'un numéro de Siret). Les informations recueillies permettront de créer, gratuitement, un annuaire similaire à celui des associations. Vous y découvrirez des pépites de nos savoir-faire locaux, parfois méconnus. Professionnels : n'oubliez pas de nous retourner votre feuille pour figurer dans cet annuaire !

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Viance

Finalisation de l'élaboration du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a franchi le 19 décembre dernier une étape importante, puisqu'il a été arrêté par délibération du conseil municipal.

C'est le fruit d'un important travail qui a été mené par la municipalité depuis fin 2020,, nourri des différentes rencontres avec les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, Conseil Départemental, ...) mais aussi avec la population, notamment en septembre dernier où 4 demi-journées de permanences ont permis aux personnes qui le souhaitent de rencontrer les élus de la commission urbanisme ainsi que le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLU. Le projet de règlement graphique a pu être présenté, tout comme le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation. Des réponses ont été apportées sur les choix réalisés, notamment dans la définition de l'enveloppe constructible.

Une dernière réunion en commission s'est tenue début novembre afin d'analyser les dernières requêtes de propriétaires et d'intégrer les conclusions de l'évaluation

environnementale du PLU, qui est aujourd'hui un élément incontournable dans l'élaboration d'un projet de territoire. Les demandes des propriétaires formulées dans le cadre de la concertation ont été prises en compte dès lors qu'elles étaient compatibles avec les exigences réglementaires, allant dans le sens d'une densification des espaces urbanisés et d'une réduction drastique de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cette étape est un pas de plus vers la concrétisation du Plan Local d'Urbanisme. La phase de consultation officielle des Personnes Publiques Associées s'achèvera au mois de mars 2025 à l'issue de laquelle une enquête publique sera organisée durant un mois. Un commissaire enquêteur sera désigné par le Tribunal Administratif et ce dernier tiendra des permanences en mairie afin de rencontrer les personnes qui le souhaitent. Il sera également possible de lui écrire par courrier et par mail. L'ensemble des modalités d'organisation de cette enquête publique sera défini par arrêté du maire. Vous serez tenu informés de cet événement par les canaux de diffusion habituels.

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme est prévue pour le mois de juin 2025.



Vote des élus du dossier du PLU au cours de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 19 décembre 2024.



Numerique
à votre **Service**

INFORMATIQUE & MULTIMEDIA

CONSEIL - VENTE - INSTALLATION

Assistance et dépannage

Vidéosurveillance

L'informatique adaptée à vos besoins

contact@numeriqueservice.fr
www.numeriqueservice.fr
06.47.68.00.15
19240 Saint-viance

Retrouvez nous sur Facebook

Aux Galib's

Tél. 06 72 81 92 14 - Saint-Viance

A votre service sur votre marché

Mardi: MEYSSAC et BRIVE
Mercredi: St-CÉRÉ et POMPADOUR
Jeudi: ARGENTAT et TERRASSON
Vendredi: SOUILLAC et St-YRIEIX
Samedi: BRIVE et TULLE
Dimanche: OBJAT

Les Volailles du Rieux

Frais et conserves de canard
Fabrication artisanale à la ferme

Aux Galib's - 19240 SAINT-VIANCE

Contact : Julie DIGNAC
Tél. 06 86 14 92 98
lesvolaillesdurioux@bbox.fr

Suivez-nous :
/Lesvolaillesdurioux

www.lesvolaillesdurioux.fr

EURL LAURENÇON TONY

MAÇONNERIE
SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION
19240 SAINT-VIANCE

- Maçonnerie traditionnelle
- Bâti ancien
- Taille de pierre

artisanlaurencontony.fr tonylaurencon@gmail.com 06 35 21 17 05

GIRERD
Électricité générale

ENR
Photovoltaïque

Impasse des Magnolias - 19240 St VIANCE
05.55.25.59.50

Come chez Mamert

RESTAURANT
&
TRAITEUR
&
RÔTISSSEUR

ZAC de la Nau - 19240 Saint-Viance
05 55 17 57 93
comechezmamert@gmail.com

LOCATION DE SALLE

Les Jardins de Lagarde

VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR

lauremurat19@gmail.com
06 34 20 11 29

Route de Lagarde
Saint-Viance

facebook

seve PAYSAGE

CRÉATEUR DE JARDINS
28 route de Brive, Zone de la Nau

19240 SAINT VIANCE
05 55 93 60 71
contact@sevepaysage.com

GIGON
CARROSSERIE - PEINTURE

Fixe: 09.87.55.21.76
Mobile: 06.45.40.83.87
cpg.19@hotmail.com

Suivez-nous sur f

La rose corrézienne
EARL du parc

Rue du castel La grange
19240 Saint Viance

FAURIE BEAUFRERE
Philippe Pascaline

Tel : 06.88.73.80.48

Charpente

- Abris de voitures
- Charpente bois
- Bardages
- Isolation extérieure

www.tufferyenergies.com
Tel: 06 12 37 70 48
ou 06 70 90 24 44

TUFFERY ENERGIES CONCEPTIONS

Energies

- Solutions d'autonomie
- Etude et conseil énergétique
- Formations pour auto-construteurs: Photovoltaïque et Solaire thermique

SARLI OSCANO
Victor & Associés

Peinture - Décoration - Revêtement de sol
Plafonds tendus

19, route de la Bastide - 19240 Saint Viance
05 55 86 04 38 - 06 11 91 82 76

Artisan
Carreleur

lanceiras Paulo

Les theyres

86 route de Varetz
19240 SAINT VIANCE

0555237001 / 0611832844
paulolanceiras@hotmail.fr

Juillet - août

Un petit retour sur cet été pour saluer Monsieur Jean-Marie BOUNAIX qui a oeuvré de mi-juin à mi-septembre afin d'assurer l'ouverture et la fermeture de notre église, point d'orgue de notre patrimoine touristique. Merci Monsieur BOUNAIX, grâce à vous, nos visiteurs ont été comblés. En même temps, le Maire salue l'arrivée du Père Etienne, qui oeuvrera sur notre commune afin d'assurer à nouveau les offices et autres cérémonies religieuses consacrées.



15 septembre

Temps fort associatif et amical... Le Forum des associations, chaque année, est un moment privilégié entre les habitants et les associations sportives et culturelles. Le temps de cette journée, les associations partagent aussi un moment d'union autour du bénévolat et des nombreuses activités proposées.



20 septembre

L'association ANSE de la ZAC de la Nau a organisé la « World Clean Up Day ». Mobilisés pour cette initiative, le Maire Bernard Continsouzas et plusieurs élus, ont parcouru la ZAC de la NAU pour ramasser les déchets, une action destinée à rappeler que le citoyen responsable est celui qui ne jette pas ses détritres ailleurs que dans une poubelle !

11 octobre

Remise des prix à la Mairie du challenge « Repas des voisins » où le Maire Bernard Continsouzas a récompensé les hameaux participants : Le Rieux, médaille d'or, grand vainqueur en nombre de participants, a reçu une coupe qui sera remise en jeu en 2025, La Bastide, médaille d'argent, Les Trinquilles, médaille de bronze. Cette soirée conviviale, marquée par les rires et la bonne humeur, a rappelé que chaque occasion est bonne pour se rassembler. Le défi est à présent lancé pour 2025, tous les hameaux sont invités à participer !



Toute l'année



Les ateliers du patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise ont offert aux élèves de l'école primaire de participer à des ateliers encadrés par Thomas JACQUEMENT, médiateur culturel, autour de divers thèmes. En avril, ils ont exploré la forêt à travers des parcours sensoriels, croquis, histoire et land-art. En juin, des sorties pédagogiques à Allasac ont permis d'aborder le thème du train tandis qu'en octobre, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à des ateliers sur le paysage rural, mêlant animations sensorielles et dessins d'observation.

Les animations estivales ont également connu un grand succès. Le 26 juillet, une descente commentée en canoë entre Le Saillant et Saint-Viance a mis en lumière les richesses du patrimoine local depuis la Vézère (ardoisières, moulins, lavoir, faune et flore) en partenariat avec la Base sports loisirs de la Vézère et la FAL Corrèze. Le 12 août, un spectacle de théâtre d'ombres « Oyez, oh yeah ! », retraçant avec humour l'histoire médiévale de la Corrèze. Ce spectacle a été porté par des médiateurs du patrimoine et des comédiens amateurs, mis en scène par Séverine GARDE-MASSIAS de la compagnie Théâtre sur le fil, installée à Saint-Viance.

Notre magazine évolue vers une communication plus large sur notre commune en préservant ce qui en fait son charme : nos racines et nos anciens. A travers une série d'interviews, nous vous invitons à un merveilleux voyage dans le passé, sans nostalgie, avec l'objectif de transmettre cet héritage aux générations futures.

Entretien avec Simone DELPY, Saint-Viançaise



Simone fait partie de cette génération de personnes qui sont nées dans leur maison et là, en l'occurrence, à Saint-Viance, le matin du 25 décembre 1933 à la Feyrie, un beau cadeau de Noël !

Simone a grandi à Saint-Viance, a fréquenté l'école primaire de la commune et se souvient avec beaucoup d'humour (aujourd'hui) du chemin qu'il fallait parcourir tous les matins de la Feyrie jusqu'au centre-bourg, chaussée d'une paire de sabots en bois (et Simone précise : « parfois cela emportait les chevilles ! »).

Les journées commençaient très tôt car avant la classe il y avait une heure de catéchisme (leçons à apprendre, prières) dispensé par les soeurs du Portieux.

« À cette époque, il n'y avait pas de cantine à l'école primaire, aussi, ce sont ces mêmes soeurs qui avaient organisé une vraie cantine (repas complet) dans le bâtiment qu'elles occupaient dans le centre-bourg. »

De sa scolarité plutôt tranquille, Simone se souvient tout de même de ce jour en 44, où un groupe d'Allemands était venu jusqu'à Saint-Viance chercher une famille juive qui logeait du côté du Poirier. Il y en avait partout dans les rues. Ce jour-là, les soeurs du Portieux, à la fin du repas du midi, avaient demandé aux enfants de rester silencieux sur le trajet de retour à l'école.

À 19 ans, Simone quitte notre commune pour suivre son époux. Elle devient maman de 8 enfants (6 garçons et 2 filles) mais devient tragiquement veuve à 32 ans. Son époux décède accidentellement de la chute d'un arbre sur l'A20 en 1965. Il avait 35 ans.

Revenue en 1984, Simone fréquente soit l'église de Saint-Viance, soit celle d'Objat. Puis elle commence à aider Rosette MONTEIL, la dame qui s'occupait de l'église pour les offices hebdomadaires à Saint-Viance. Lorsque celle-ci se retire pour raisons de santé, Simone prend naturellement le relais, dans une continuité de générosité chrétienne. Son rôle consistait à préparer et à organiser les messes du dimanche. Elle précise quand il y en avait, car leur nombre commençait déjà à diminuer (elle explique que c'est autant le manque de prêtres que de fidèles qui a réduit la fréquence des offices).

Elle s'établit au lieu-dit Les Rebières et tente de travailler mais se rend très vite compte qu'élever ses 8 enfants avec des horaires classiques est quasi impossible. Elle se résout à faire de l'entretien dans les écoles pour pouvoir rester présente et veiller à une éducation droite et respectueuse de toute sa belle famille.

Une fois ses enfants devenus grands, Simone continue d'oeuvrer en faveur de la jeunesse et se consacre également à son rôle de grand-mère et arrière-grand-mère, emmenant ceux-ci à l'école.

Aujourd'hui, c'est une gentille personne qui regarde ses années passées à travers la croissance de sa famille. Elle conclut notre charmante entrevue sur l'idée qu'elle est heureuse de vivre tranquillement à Saint-Viance, un endroit où elle se sent vraiment bien.

Et de vous à moi, elle n'est pas la seule ...

Les soeurs de la Providence de Portieux, à Saint-Viance

Les personnes âgées de la commune se souviennent des religieuses de la Providence de Portieux qui habitaient dans le bourg, à côté de l'ancienne maison CHASSAGNAC, près du lavoir. Certaines jeunes filles ont fréquenté les écoles et le centre ménager familial d'Allasac qui étaient dirigés par la même congrégation, depuis 1856. À Saint-Viance, ces religieuses étaient 2, parfois 3, détachées de celles d'Allasac, probablement au début du 20^e siècle.

La Congrégation des soeurs de la providence a été fondée en 1762, par un prêtre missionnaire apostolique des missions étrangères, Jean Martin MOÏE. La maison mère est implantée à Portieux, près de Saint-Dié, dans les Vosges.

Les soeurs ont rendu beaucoup de services à la population locale dans différents domaines : aide aux malades et aux mourants, soins médicaux selon les prescriptions des médecins (piqûres, pansements...), secours aux nécessiteux et aux pauvres, catéchisme, patronage pour les jeunes filles (sorties, théâtre ...), cantine pour des élèves, entretien du linge de l'église, etc.

Quelques soeurs sont restées un peu plus de 20 ans. Les plus anciennes reposent dans le cimetière communal, comme les soeurs ÉPHREM (décédée en 1932), Agnès et Ilbefonte. Les dernières soeurs, Aloïse et Vitaline, sont parties au début des années 1950. La maison d'Allasac a fermé en 1989. Jean-Louis LASCAUX, a largement exposé l'implantation des soeurs à partir de 1856, de cette congrégation en pays d'Allasac, dans son ouvrage de 2006. D'autres congrégations étaient aussi en place dans la région comme les soeurs de Nevers.



Le patronage de Saint-Viance, le 4 septembre 1949. De gauche à droite : soeur VIALINE, M-Thérèse OLMOS, Odette DELSOL, Jeanne DELSOL, (?), Lucette LAJOINIE, Rosette MONTEIL, soeur ALOÏSE; en bas : Simone DELSOL et Simone VALADE (photo Abbé NAJAC)



En barque sur la Vézère en amont du pont de Saint-Viance : Aline GOUZON et Aimée FAGE entourées des deux soeurs, en juillet 1945.

La recette Crème pâtissière à la façon des soeurs d'Allasac (dans les années 45-50)

Ingrédients :

- 3 oeufs
- 90 g de sucre
- 30 g de farine
- 3 verres de lait
- Un paquet de sucre vanillé
- Un bâton de vanille

Mettre dans une casserole les jaunes d'oeufs (séparer les blancs dans un saladier).

Ajouter le sucre plus le sucre vanillé et battre fortement le mélange jusqu'à ce qu'il blanchisse.

Ajouter la farine, délayer peu à peu avec le lait froid.

Ajouter la gousse de vanille.

Battre les blancs en neige.

Mettre sur le feu en tournant continuellement jusqu'à ébullition (continuer environ une minute toujours en tournant).

Retirer du feu et mélanger immédiatement les blancs en neige au fouet de préférence.

Voilà laisser refroidir, c'est prêt.

Bon appétit !

Gestion des déchets dans notre commune

Des changements à venir en 2025

Depuis plusieurs années, le tri multi-filières (papier, carton, plastique, métaux, verre, etc.) permet de réduire considérablement les volumes d'ordures ménagères. Cette année encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les litrages de tri sélectif dépassent désormais ceux des ordures ménagères dans de nombreuses communes, y compris à Saint-Viance. Une très belle performance à mettre au crédit de tous les usagers, qui adoptent des pratiques de tri responsables.

De plus, dans le cadre de la loi AGECE (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire), un nouveau service de collecte des restes de repas en apport volontaire sera bientôt disponible sur la commune. Ces déchets, jusqu'à présent incinérés, seront transformés en énergie verte (biogaz) et en amendement organique (engrais), grâce à votre implication. Ce progrès illustre une nouvelle étape vers une gestion durable des déchets.



Trions nos restes de repas



” **39%**

c'est le taux de présentation des bacs d'ordures ménagères des habitants de Saint-Viance, soit une présentation inférieure à une semaine sur deux. ”



Une adaptation nécessaire pour maîtriser les coûts

Pour répondre aux nouvelles réglementations et s'adapter aux comportements des usagers tout en maîtrisant les coûts, des modifications dans votre collecte des déchets entreront en vigueur à partir de la semaine du 13 au 17 janvier 2025 :

- Collecte des ordures ménagères (bac marron) : une fois tous les 15 jours, les lundis matin des semaines paires,
- Collecte du tri sélectif (bac jaune) : une fois tous les 15 jours, les lundis matin des semaines impaires.

Des solutions accessibles 24h/24 et 7j/7

Pour compenser ce passage à une collecte bimensuelle, plusieurs points de collecte sont accessibles 24h/24, 7j/7. Ces sites permettent de déposer vos déchets triés : ordures ménagères, tri sélectif, verre, papier, restes de repas.

Points de collecte disponibles prochainement :

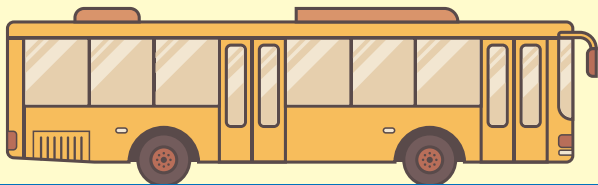
- 3 chemin de la Vézère : ordures ménagères, tri sélectif, verre, papier, restes de repas,
- Services techniques, route de la Gratade : ordures ménagères, tri sélectif, verre, restes de repas.



Important : L'accès aux colonnes pour les ordures ménagères et les restes de repas nécessite un badge, disponible auprès du Sirtom.

Votre participation reste essentielle pour réussir cette transition !

Un grand merci pour votre engagement.



Libéo à la demande, le réseau de transport de l'agglomération nouvelle formule !

Depuis le 6 janvier 2025, Libéo propose une nouvelle offre de transport à la demande pour répondre aux besoins de déplacement des voyageurs de l'Agglomération de Brive. Ce réseau vise à être plus attractif, mieux connecté au territoire et davantage en phase avec les besoins des habitants.

→ Comment ça marche ?

- Une prise en charge à votre **domicile** et une dépose **au point d'intérêt** et l'inverse au retour,
- Des destinations et/ou des prises en charge vers Varetz - Centre Bourg, Mansac - Centre Bourg, Brive - Centre Commercial Ouest, Brive - Pôle d'Echanges Brive Laroche,
- Une arrivée toutes les heures à Brive de 8h20 à 16h30 avec possibilité de poursuivre votre voyage en empruntant les lignes régulières en correspondance dans l'heure,
- Une réservation possible jusqu'à 2 heures avant le déplacement et un **rappel par mail** du jour et de l'heure de réservation,
- Une réservation possible 24/24 et 7/7 avec l'appli mobile et sur internet, à tout moment jusqu'à H-2,
- Une annulation possible jusqu'à H-2, sur le site internet, avec l'application et par téléphone,
- Une visualisation du véhicule en approche (courant 2025).

Les tickets et abonnements Libéo, grand public, sont valables à bord. Le même ticket est utilisable pour une correspondance avec une ligne régulière, dans l'heure. Les conducteurs vendent des tickets à bord à 1,50 €. Pensez à prévoir la monnaie.

→ Comment réserver ?

1 JE PRÉPARE MON VOYAGE

- Je m'inscris sur le site libeo-brive.fr ou sur l'application LIBÉO ou par téléphone au 05 55 74 20 13.

2 JE RÉSERVE : 3 choix possibles

- J'indique le nombre de personnes qui voyage,
- Si je réalise un aller-retour, 2 réservations sont nécessaires,
- Un mail m'est envoyé.

3 JE VOYAGE

- Je vérifie l'horaire qui m'est confirmé, 1 heure avant,
- J'attends à l'adresse demandée 5 minutes avant l'heure du rendez-vous,
- Je monte à bord du véhicule et valide mon titre de transport.



LE RÉSEAU
TRANSPORT DE
L'AGGLO

Cette offre de transport complète l'offre de mobilités Libéo :

- **Libéo Accessible** : service de transport à la demande sur les 48 communes de l'Agglomération, réservé aux personnes à mobilité réduite et à leur accompagnateur, qui ne peuvent pas emprunter le réseau de transport urbain Libéo en raison de leur handicap.
- **Libéo Autopartage** : service d'autopartage de véhicules 100% électrique **libre-service en boucle fermée** avec un retour de l'utilisateur sur son parking initial en fin d'utilisation, **disponible 7 j/7 de 6h00 à 22h00** (pour permettre la recharge la nuit).
- **Libéo Covoit'** : service de covoiturage avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à l'aide de l'Agglomération, **les conducteurs reçoivent au minimum 1,50 € à chaque covoiturage** et le **trajet devient gratuit pour le passager jusqu'à 60 km, en complément de la « Prime Covoiturage de 100 € »** mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Plus d'informations

Agence Libéo - Place du 14 Juillet - Espace d'information et de vente

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

05 55 74 20 13 - libeo-brive.fr - Application Libéo

A peine refermé sur 2024, le livre 2025 qui s'ouvre devant nous laisse espérer des jours encore bien meilleurs. Mais qu'en sera-t'il vraiment ? Gardons confiance, respectons-nous et resserrons les liens entre nous tous. Rêve ou simplement réalité sans évidence avec un environnement mondial qui présente toutes les raisons d'inquiéter chacun de nous, et une société qui se déchire et ne montre en aucun cas l'exemple... Que penser de la dérive humaine où insultes, agressions, menaces, violences, viennent supplanter au quotidien les préoccupations majeures telles la revalorisation salariale, les retraites, la baisse du pouvoir d'achat voire même l'accroissement du chômage...

Faisant fi de tout cela, les élus du groupe majorité ont oeuvré sans relâche tout au long de l'année pour mener à bien grand nombre de dossiers, respectueux de leur engagement envers les administrés de la Commune.

Avec la participation d'élus de l'opposition, dans un contexte d'échanges ou de débats parfois animés, et c'est le jeu de la démocratie, un grand nombre d'actions a pu être concrétisé ou à défaut lancé en réalisation. Et cela toujours dans le strict respect de nos capacités financières de fonctionnement ou d'investissement. Seuls les esprits non constructifs cherchent sans cesse à laisser entendre le contraire. La gestion de la Commune est rigoureuse, réfléchie, maîtrisée et le résultat comptable fort appréciable.

Sur le plan des dossiers réalisés, mentionnons :

- **L'aboutissement du projet de communication de d'information** avec la mise en place du nouveau site internet après celle d'Intramuros, du Facebook et de la remise en fonctionnement du panneau informatique. Un annuaire des Associations a été créé et sera suivi en 2025 de celui des activités professionnelles exercées sur le territoire de la Commune.
- **La réorganisation du Service Technique** avec acquisition de nouveaux véhicules et de matériels d'équipement.

- **La poursuite du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** avec rencontres des propriétaires demandeurs de surfaces constructibles (densification, extension), des personnes publiques associées (Etat, région, département, agglomération...), réunion publique, délibérations du Conseil Municipal. Après dernières consultations des organismes compétents et enquête publique, ce PLU devrait être opérationnel fin juin/début juillet prochain.

- **Le lancement du dossier CHEZ NINI** avec réhabilitation de la partie restauration et de l'appartement type 4 situé à l'étage, qui a nécessité des études complémentaires, des réajustements liés à la demande des Bâtiments de France. Dès l'obtention du permis de construire (avril/mai) débuteront les travaux d'une durée de 1 an environ.

- **Les travaux de voirie, de curage et reprofilage des fossés** (près de 10 kms réalisés), le nettoyage d'une première partie du canal, méritent également d'être cités.

- Il en est de même pour **l'amélioration de certains locaux de l'école, l'extension de la cantine, le remplacement de la chaudière géothermique...**

Bien d'autres réalisations auraient aussi droit d'être mentionnées et cela démontre toute la volonté d'initiatives, de réflexions, d'engagements de l'équipe de la majorité pour répondre au mieux à vos attentes, interrogations et suggestions...

La nouvelle année qui se présente confirmera les actions en cours ou à venir, soyez-en assurés.

Que 2025 vous apporte douceur, bonheur, sérénité, partage et surtout la santé. Gardez confiance en l'avenir et prenez bien soin de vous.

NOTRE COMMUNE D'ABORD
Le Groupe de la Majorité Municipale

A chaque élection, il est difficile de trouver des citoyens pour participer à la gestion d'une commune. Cela implique une responsabilité non négligeable.

Chaque membre du conseil municipal doit montrer un engagement fort, vis-à-vis de chaque Saint-Viançois et de l'équipe communale.

Au cours d'un mandat, chaque élu, peut, pour diverses raisons, être empêché d'exercer pleinement son mandat. Certains ont eu l'honnêteté intellectuelle de remettre leur mandat. Nous respectons ces choix personnels honorables. Tous ne l'ont pas fait !

Nous demandons à ceux qui n'ont pas la possibilité, pour quelques raisons que ce soit, d'exercer leur mandat, d'en tirer toutes les conséquences vis-à-vis des administrés, de l'équipe municipale, et d'avoir l'honnêteté de présenter leur démission.

Depuis notre prise de fonction, nous participons très activement aux travaux des diverses commissions où nous siégeons. Nous nous efforçons d'y faire entendre nos avis sur les dossiers en cours.

Le gros dossier qui nous occupe actuellement est le PLU. Nous avons tous conscience de sa nécessité. Hormis ce dossier, la commission urbanisme ne s'est jamais réunie pour traiter les diverses demandes de permis de construire ou de relevés cadastraux. Le **Plan d'Aménagement du Bourg** est également toujours mis de côté. Nous ne pouvons que le déplorer.

Notre engagement constant pour la commune et ses administrés reste notre seule préoccupation.

Saint-Viance Citoyens
Michel OLIVIER - Sofia TUCKER - Alain PASSEMIER

- Avant que l'état n'ait repris le contrôle de ses finances, nous risquons d'assister à une purge drastique de nos subventions et dotations, aussi le projet de réhabilitation du restaurant chez NINI que nous soutenons suscite nos inquiétudes en matière de financement.

- Nous avons travaillé sur la mise en oeuvre de la participation obligatoire employeur en matière de Protection Sociale Complémentaire - Risque Prévoyance - avec effet en 2025.

- Aujourd'hui les abonnés de la presse locale déplorent le manque d'articles sur notre commune. Pour certains le numérique reste un frein.

- Malgré le nombre d'entretiens personnalisés, le PLU reste toujours impopulaire sur le choix et la surface des parcelles attribuées.

- Bonne et heureuse année 2025

● **« Continuons pour Saint-Viance »**
● **H. WOZNY - J. VANNIEUWENHOVE**

Etat civil



Naissances

18 mai Célestine LAURENÇON PEBAUMAS

25 juin Lou BOUSQUET

20 août Maï-Li LAGRANGE

2 octobre Taylan VISSE

1^{er} novembre Juliana, Marie, TateviK
PETROSYAN

10 novembre Louisana PEIS MEYJONADE



Mariages

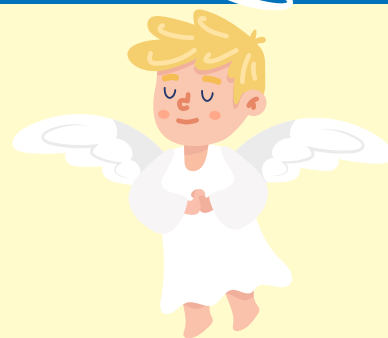
Sur 10 mariages célébrés dans la commune en 2024, seuls sont présentés les couples qui ont donné leur accord de parution

13 juillet Carole, Patricia, Sylvie
QUENNEHEN et Gilles, Lucien, Roger
BERGERAN

17 août Vanessa RODRIGUES et Jimmy,
Dean, André COLLET

5 octobre Aurélie VESCHAMBRE-TAURAN
et Éric MARGERIT

C'est pour vous



Décès

20 juillet Jeannine, Lucienne BILLARD
veuve CHAMBARET

4 septembre Benoît, David, Robert
COURTIN

6 septembre Huguette NOAILHETAS
veuve MEYJONADE

7 septembre Jean-Marie LENAUD

20 septembre Huguette LABROUE
veuve GUIONIE

Création de Corrèze Autonomie



Depuis le 1^{er} janvier, le service public départemental de l'autonomie a repris les missions d'accueil et de coordination en faveur des personnes âgées et en situation de handicap dans le canton d'Allasac.

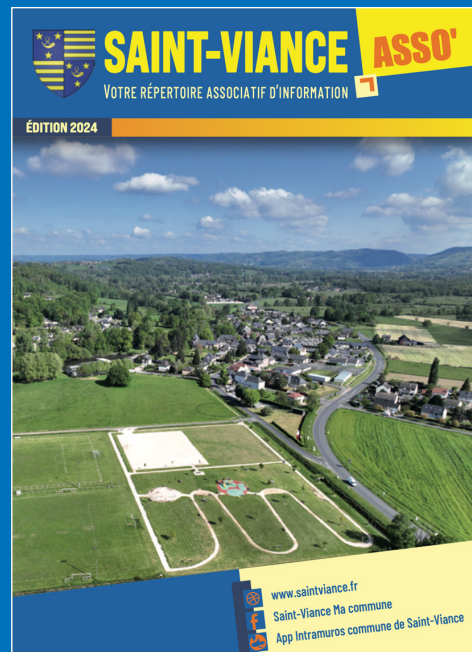
Sabrina, coordinatrice place Michel Labrousse à Allasac, vous accueille et se déplace chez vous pour répondre à vos besoins pour une vie à domicile. Elle est désormais épaulée par Sandrine, nouvelle coordinatrice.

Le service mandataire, réorganisé pour être pérenne, permet à toute personne d'employer une aide à domicile avec toute l'aide administrative utile. Il se développe désormais aux cantons d'Allasac, Lubersac et Treignac en partenariat avec l'AIIDAH. Blandine, responsable, est joignable du lundi au vendredi au 06 15 26 60 98 et disponible à Allasac les mardis et vendredis.

Enfin, l'instance de coordination a changé de nom pour « Coopération pour une vie autonome » et s'élargit à 12 communes, incluant désormais Perpezac-le-Noir, Vigeois, Troche, Orgnac-sur-Vézère, pour renforcer son soutien aux séniors et aux personnes en situation de handicap.

Corrèze Autonomie : 05 55 19 19 19 (numéro unique)

L'annuaire des associations est disponible !



Certains d'entre vous l'ont déjà vu ou l'ont eu entre les mains, mais aujourd'hui la commune de Saint-Viance s'est dotée d'un annuaire des associations. Dans ce petit livret au format A5, très complet, vous y trouverez un descriptif et coordonnées de toutes les associations culturelles ou sportives de notre commune.

Arbre Avenir
Philippe **SANCHEZ**
Grimpeur Elagueur

Taille douce
Elagages de grandes hauteurs
Abattages difficiles

Débroussaillage - Dessouchage, même dans les parcs et jardins inaccessibles aux engins

DEVIS GRATUITS

Les Garennes 19240 SAINT VIANCE
Tél. 05 55 84 96 99
06 83 88 09 43

DIGITAL LAB SUPPORT
SERVICES WEB
BOOSTEZ VOTRE VISIBILITE

Création de sites Web
Marketing numérique
Maintenance
Supports de communication

Service d'abonnements mensuels.
Tout est géré par DLS et vous restez concentré sur votre business !

06 72 89 61 92
www.fgwebdesign19.fr
19240 St VIANCE



ZAC de la Nau
19240 Saint Viance
Tél: 05.55.88.18.88
contact@uvgermi.fr

UVGERMI
ULTRAVIOLETS DE HAUTE TECHNOLOGIE

Fabricant / Concepteur // Manufacturer/Designer

www.uvgermi.fr

SANICHAUFF SERVICES

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
POÊLE À BOIS - GRANULÉS
DÉPANNAGE & ENTRETIEN

1 rue des Gravières - 19240 SAINT-VIANCE
06.61.63.77.44
sanichauffservices@gmail.com





Louis'anna
COIFFURE

05 55 85 00 00 ✂ St Viance

Silab

Leader mondial des ingrédients actifs naturels cosmétiques et dermo-cosmétiques

Entreprise engagée pour une performance durable

📍 Saint-Viance



indépendance - excellence - qualité



HÔTEL RESTAURANT

L'auberge

L'auberge

L'auberge
25 Rue du Pontel,
19240 Saint-Viance
Tél.: +33 (0)5 55 85 15 53

www.aubergesaintviance.eatbu.com
aubergesaintviance@gmail.com





TAXI MEYJONADE

SAINT-VIANCE

BRIVE TAXI OBJAT

06.81.42.43.94

12 rue de la Mijale, 19240 SAINT-VIANCE

SARL LENHART

14 Route du poirier haut
19 240 Saint Viance
Tel 05.55.85.06.28
email: menuiserialenhart@gmail.com

Menuiserie Extérieure (bois, PVC, Alu)
Menuiserie Intérieure
Agencement Intérieur
Escaliers
Revêtement de sols
Parquet traditionnel

Site web: www.menuiserie-lenhart.fr SIRET: 483 402 830 00010